



INSTITUT DE FORMATION AUX MÉTIERS DE LA SANTÉ
CENTRE DE FORMATION DES PRÉPARATEURS EN PHARMACIE HOSPITALIÈRE



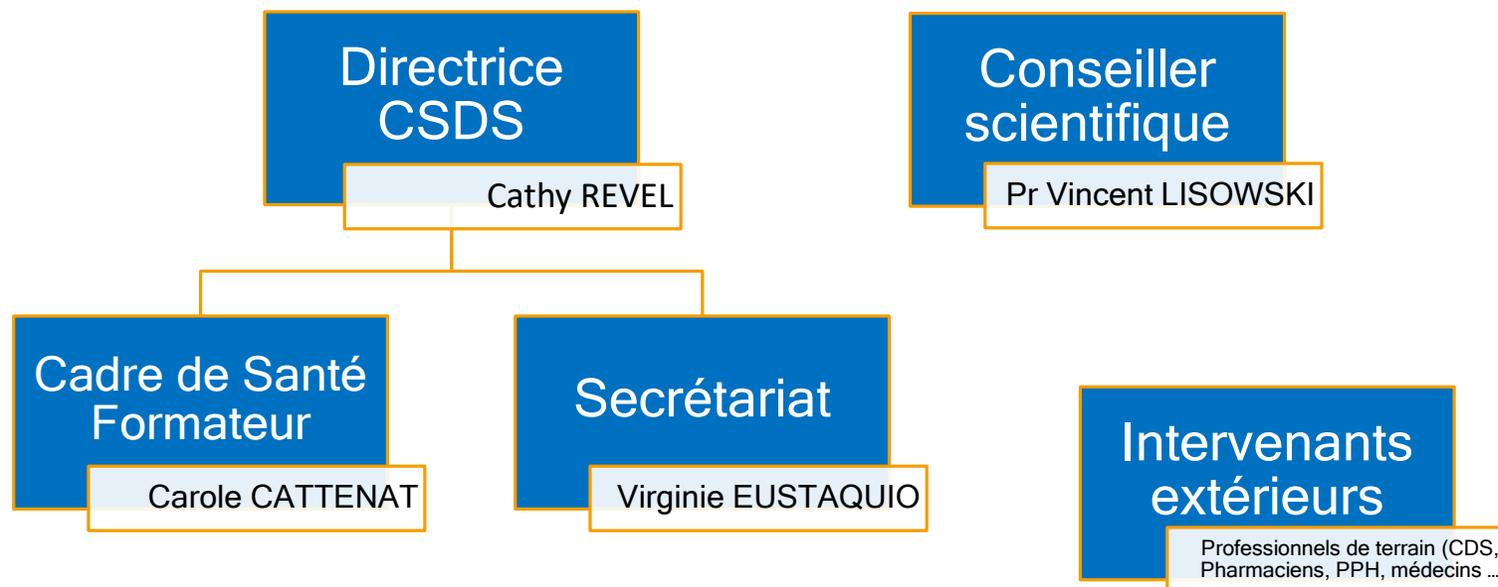
BIENVENUE AU CFPPH PROMOTION 2024-2025





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

L'équipe du CFPPH





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Contacts

Institut de formation aux métiers de la santé
1146, avenue du Père Soulas
34295 MONTPELLIER Cedex 5

<http://www.chu-montpellier.fr/fr/cfp-ph/>

Secrétariat : Virginie EUSTAQUIO

☎ : 04 67 33 88 11

@ : formation-prep-pharm-hosp@chu-montpellier.fr





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Contacts

Directrice

Cathy REVEL

☎ : 04 67 33 88 13

@ : c-revel@chu-montpellier.fr



Cadre de Santé Formateur

Carole CATTENAT

☎ : 04 67 33 56 54

@ : carole.cattenat@chu-montpellier.fr



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Le CFPPH

- ❑ **Ouverture promotion 2007-2008**
 - ❑ Agrément délivré par la Région sur avis motivé de l'ARS
 - ❑ Arrêté du 2/08/2006 et du 31/07/2024

- ❑ **Capacité d'accueil**
 - ❑ 10 apprentis
 - ❑ 30 élèves FI/FC
 - ❑ 5 ETP VAE



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Nombre de PPH diplômés

7532 PPH diplômés entre 2001 et 2023



696 PPH diplômés entre 2008 et 2024



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Présentation de la promotion

☐ Tour de table

- Nom
- Prénom
- Lieu de résidence
- Parcours professionnel





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Répartition géographique

☐ Région Occitanie: 31



☐ Autres Régions: 7 (PACA, Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Mayotte & Martinique)



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Répartition par statuts

❑ Etablissements de santé : 31



❑ Officines : 7



❑ Apprentis : 8

❑ FI / FC : 30

❑ VAE : ?

➤ Moyenne âge = 32 ans



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

IFMS : Institut de Formation aux Métiers de la Santé

□ LES ECOLES ≈ 1000 étudiants

- Aide soignant AS
- Ambulancier et auxiliaire ambulancier
- Infirmier IDE
- Infirmier spécialisé (bloc opératoire IBODE, anesthésie IADE, puéricultrice)
- Manipulateur en électroradiologie médicale MERM
- Préparateur en pharmacie hospitalière PPH
- Cadre de santé CDS





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

IFMS : Institut de Formation aux Métiers de la Santé

- Une direction de l'établissement
 - ✓ Coordination de l'ensemble des écoles
- Un service de gestion
- Un service de formation continue (formation des agents du CHU et autres...)
- Un service logistique
 - ✓ Réservation salle
 - ✓ Reprographie





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

CHU de Montpellier

- CHU de Toulouse & Montpellier
 - ✓ 1ers Employeurs régionaux

- CHU Montpellier
 - ✓ 11 000 salariés
 - ✓ 26 000 lits
 - ✓ 1 Institut de formation





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Fonctionnement

❑ Le conseil Technique

- Administre le CFPPH
 - ✓ Président : Directeur Général ARS
 - ✓ Le président du Conseil régional
 - ✓ Le Directeur du CFPPH
 - ✓ Le conseiller scientifique
 - ✓ Un Directeur, représentant le CHU Montpellier
 - ✓ Un PPH-CDS intervenant
 - ✓ Un PPH d'un établissement accueillant des élèves en stage
 - ✓ Le Directeur du CFA
 - ✓ Deux représentants des élèves
 - ✓ Le conseiller pédagogique régional
 - ✓ Deux personnalités compétentes
 - ✓ Le coordonnateur général des soins de l'établissement





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Fonctionnement

❑ Le conseil de discipline

➤ Emanation du Conseil technique

- ✓ Le Directeur du centre de formation
- ✓ Un représentant de l'organisme gestionnaire
- ✓ Un PPH-CDS intervenant
- ✓ Un PPH d'un établissement accueillant des élèves en stage
- ✓ Un représentant des élèves





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Représentants des élèves

☐ Conseil Technique (élections)

- 2 Titulaires
 - ✓ Dont 1 apprentis
- 2 Suppléants
 - ✓ Dont 1 apprentis



Election le : 12 septembre à 09h00



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Missions des représentants des élèves

☐ Réglementaire :

- Participation au CT
- Porte-parole des élèves
- Recueil des propositions
- Diffusion de l'information

☐ Organisationnel :

- Enregistrement des cours
- Gestion de la salle

Lien avec la directrice et/ou le cadre formateur et le groupe d'élèves



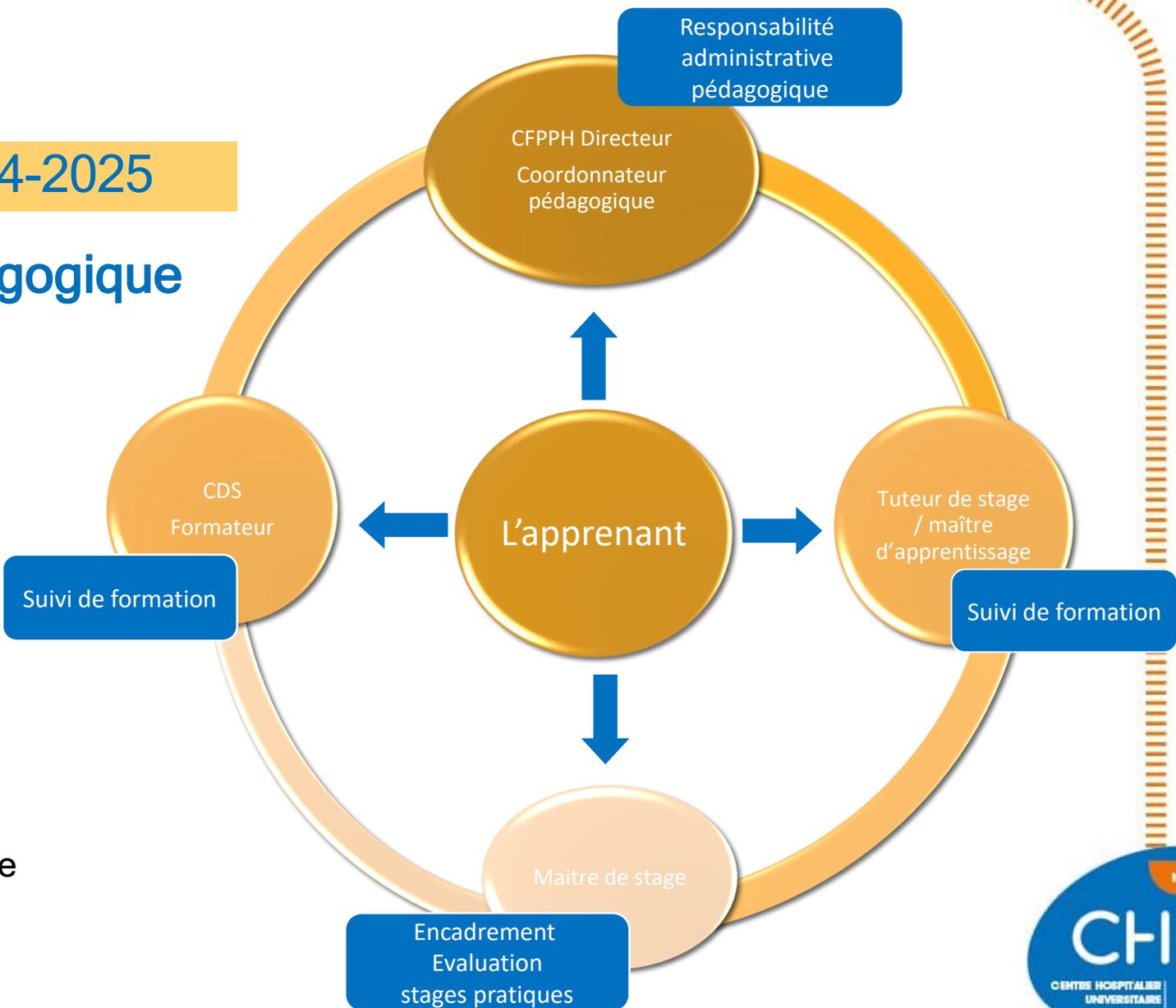


CFPPH - PROMOTION 2024-2025

La formation, le projet pédagogique

☐ Les grandes lignes:

- Formation spécifique pour acquérir des compétences professionnelles
- Le maître d'apprentissage : Interlocuteur privilégié, conseille sur la pratique professionnelle et l'évalue.
- L'enseignant tuteur : assure la cohérence et le suivi pédagogique





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Calendrier de formation



CALENDRIER D'ALTERNANCE à titre indicatif 2024 - 2025

Période théorique
Période pratique P
Vacances & Jours fériés

AFGSU II : N'est plus pris en charge financièrement par le CFPPH → Frais à la charge de l'employeur / France Travail.
Réponse avant le 11/10/2024

Obligatoire pour l'obtention du diplôme

Créneaux disponibles le 29, 30 et 31 janvier au CESU de Montpellier ou possibilité de l'organiser par les établissements financeurs sur une période pratique (une fois le planning des stages validés par le CFPPH).

2024					2025						
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	
1 D	1 M	1 V Férié	1 D	1 M Férié	1 S	1 S	1 M	1 J Férié	1 D	1 M EVAL 2	
2 L Rentrée	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	2 D	2 M chimio	2 V	2 L	2 M EVAL 2	
3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J EVAL 2	
4 M santé publique	4 V	4 L EVAL	4 M	4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M Sté	4 V EVAL 2	
5 J	5 S	5 M EVAL	5 J	5 D	5 M DMS	5 M chimio	5 S	5 L	5 J	5 S	
6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J qualité	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D	
7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L	
8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 S	8 M	8 J Férié	8 D	8 M	
9 L	9 M PUI	9 S	9 L	9 J	9 D	9 D	9 M chimio	9 V	9 L Férié	9 M	
10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 L EVAL	10 J	10 S	10 M option	10 J	
11 M gestion	11 V	11 L Férié	11 M	11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M préprofessionnel	11 V	
12 J dispensation	12 S	12 M ETP	12 J	12 D	12 M	12 M préparation	12 S	12 L	12 J	12 S	
13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	
14 S	14 L	14 J conciliation	14 S	14 M	14 V	14 V	14 L	14 M stérilisation	14 S	14 L	
15 D	15 M	15 V qualité	15 D	15 M	15 S	15 S	15 M	15 J qualité	15 D	15 M jury	
16 L radiopharmacie	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 D	16 M	16 V sté	16 L	16 L	
17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 M	
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 M	
19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 M DMS	19 S	19 L	19 J	19 J	
20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 V	
21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 V	21 L Férié	21 M	21 S	21 S	
22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 D	
23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 L	
24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 M	
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 M	
26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 M BLOC	26 S	26 L EVAL	26 J	26 J	
27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 J	27 D	27 M EVAL	27 V	27 V	
28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 V	28 L EVAL	28 M EVAL	28 S	28 S	
29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 S	29 S	29 M	29 J Férié	29 D	29 D	
30 L EVAL	30 M radiopharmacie	30 S	30 L	30 J	30 V	30 V	30 M	30 V EVAL	30 L EVAL 2	30 L	
31 J	31 V	31 D	31 M	31 V	31 L	31 L	31 M	31 S	31 S	31 S	

La période théorique comprend des Cours Magistraux, TD, TP et des temps de recherche personnelle. vacances scolaires de la zone C
L'institut se réserve le droit de modifier les dates d'évaluation ou de restitution des travaux en fonction des besoins organisationnels ou des circonstances imprévues



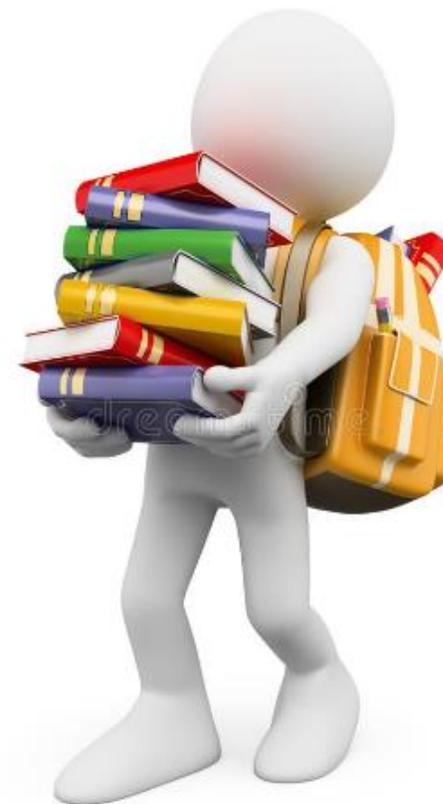


CFPPH - PROMOTION 2024-2025

La formation - Arrêté du 31 juillet 2024

- ❑ 1400 heures (dont travail personnel de l'étudiant)
 - 700 Heures théoriques
 - 700 Heures période en milieu professionnel
- ❑ 2 semestres - 4 semaines de congés
- ❑ 5 Domaines de compétences
- ❑ 13 compétences
- ❑ 15 Unités d'enseignement (UE)

Validée par l'obtention de 60 ECTS
(40 ECTS théorie et 20 ECTS période en milieu professionnel)





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Contenu de la formation

- ❑ 5 Domaines de compétences
- ❑ 13 compétences
- ❑ 15 Unités d'enseignement (UE)

Domaines, Compétences, Unités d'Enseignement				ECTS
D1	C1	UE1	UE Préparation et délivrance des produits de santé	3
	C2	UE2	UE Bilans médicamenteux, conciliation des traitements médicamenteux et actions de pharmacie clinique	2
	C3	UE3	prévention, information et éducation thérapeutique du patient	4
D2	C4	UE4	UE Chimiothérapie, nutrition parentérale, préparations stériles et non stériles	4
		UE5	UE Radiopharmacie et radioprotection	3
	C5	UE6	UE Contrôles des préparations	2
D3	C6	UE7	UE Evaluation et référentiels de bon usage des dispositifs médicaux, dispositifs médicaux stériles et	4
	C7	UE8	UE Préparation et contrôles des étapes du processus de stérilisation des dispositifs médicaux	3
	C8	UE9	UE Prévention du risque infectieux, surveillance et contrôle de l'environnement et des équipements en	2
D4	C9	UE10	UE Gestion des flux et stocks de médicaments, dispositifs et fluides médicaux	2
	C10	UE11	UE Santé publique, économie de la santé, droit et éthique, communication et travail interdisciplinaire	2
	C11	UE12A	UE Pédagogie, tutorat, projet personnel et engagement de l'étudiant	1
		UE12B	UE Pédagogie, tutorat, projet personnel et engagement de l'étudiant	1
D5	C12	UE13A	UE Initiation à la démarche de recherche	1
		UE13B	UE Initiation à la démarche de recherche	2
		UE14 A	UE Anglais	1
	UE14 B	UE Anglais	1	
	C13	UE15 A	UE Démarche qualité et gestion des risques	1
		UE15 B	UE Démarche qualité et gestion des risques	1



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Contenu de la formation

Domaine 1	Délivrer des produits de santé après analyse des ordonnances ou des demandes en lien avec les activités de la pharmacie à usage intérieur en transmettant des informations et des conseils nécessaires à leur bon usage et en coopérant avec les autres professionnels de santé	9 ECTS
Compétence C1 - Délivrer des produits de santé après analyse des ordonnances ou des demandes, en utilisant les outils de sécurisation adaptés, dans le respect des exigences techniques et réglementaires, afin d'assurer l'efficacité de la prise en charge de la personne		
UE 1 Préparation et délivrance des produits de santé		
Compétence C2 – Réaliser des bilans médicamenteux dans le cadre de la conciliation médicamenteuse au point de transition (Ville – Hôpital – Ville) en coopérant avec les pharmaciens dans les actions de pharmacie clinique après avoir repéré les personnes éligibles et recueilli les informations dans le respect de la réglementation et à l'aide d'outils adaptés		
UE 2 Bilans médicamenteux, conciliation des traitements médicamenteux et actions de pharmacie clinique		
Compétence C3 – Conduire des entretiens ciblés de prévention, d'information et d'actions d'éducation thérapeutique de la personne dans un cadre pluri professionnel afin d'assurer un bon usage des produits de santé et une bonne observance du traitement		
UE 3 Prévention, information et éducation thérapeutique du patient		



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Contenu de la formation

Domaine 2	Réaliser des préparations à usage hospitalier dans le respect de la réglementation, des procédures, des consignes d'hygiène, de sécurité et de radioprotection	9 ECTS
Compétence C4 - Réaliser des préparations au sein de la pharmacie à usage intérieur et des préparations radio pharmaceutiques dans le respect de la réglementation, des procédures et des consignes d'hygiène, de sécurité, de radioprotection et de l'environnement, en contrôlant la qualité des étapes de production afin de prévenir tout risque durant les opérations réalisées		
UE 4 Chimiothérapie, nutrition parentérale, préparations stériles et non stériles		
UE 5 Radiopharmacie et radioprotection		
Compétence C5 - Réaliser des analyses adaptées (physico chimiques, biologiques, microbiologiques et de radioactivité) pour contrôler la qualité des produits à chacune des étapes dans le respect de la réglementation et des règles d'hygiène et sécurité		
UE 6 Contrôle des préparations		



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Contenu de la formation

Domaine 3	Mettre à disposition des dispositifs médicaux stériles et implantables dans le respect de la réglementation, des procédures, des consignes d'hygiène et de sécurité	9 ECTS
Compétence C6 - Mettre à disposition des dispositifs médicaux stériles et implantables en assurant le référencement, la traçabilité et l'information des utilisateurs afin de sécuriser les flux et d'en assurer un bon usage		
UE 7 Evaluation et référentiels de bon usage des dispositifs médicaux, dispositifs médicaux stériles et implantables, circuits et référencement		
Compétence C7 - Mettre en œuvre les étapes du processus de stérilisation des dispositifs médicaux et leur contrôle en assurant leur traçabilité et dans le respect des réglementations, du système qualité et des conditions d'hygiène et de sécurité afin d'assurer leur qualité et leur conformité aux spécifications		
UE 8 Préparation et contrôles des étapes du processus de stérilisation des dispositifs médicaux		
Compétence C8 - Contrôler l'environnement et les équipements en stérilisation afin de prévenir tout risque infectieux		
UE 9 Prévention du risque infectieux, surveillance et contrôle de l'environnement et des équipements en stérilisation		



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Contenu de la formation

Domaine 4	Travailler au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un but de coopération, d'organisation et de continuité de service	6 ECTS
Compétence C9 - Gérer les flux et les stocks de médicaments, de dispositifs et fluides médicaux au sein de la pharmacie à usage intérieur et dans les stocks déportés dans les unités de soins et plateaux techniques dans le respect des procédures		
UE 10 Gestion des flux et stocks de médicaments, dispositifs et fluides médicaux		
Compétence C10 - Transmettre des informations et données en lien avec la personne soignée en utilisant les outils numériques, aux membres d'une équipe pluri professionnelle dans un but de coopération et de continuité de service		
UE 11 Santé publique, économie de la santé, droit et éthique, communication et travail interdisciplinaire		
Compétence C11 - Accompagner les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels, dans la limite de son champ de compétences, dans le respect des personnes, en tenant compte d'éventuels besoins spécifiques de personnes en situation de handicap afin de permettre leur accueil, leur formation et le développement de compétences		
UE 12 Pédagogie, tutorat, projet personnel et engagement de l'étudiant		



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Contenu de la formation

Domaine 5	Mettre en œuvre des travaux de recherche et des actions de développement de compétences dans le cadre de démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles	7 ECTS
Compétence C12 - Analyser des données scientifiques et professionnelles afin d'optimiser sa pratique professionnelle, la qualité et la sécurité des activités réalisées		
UE 13 Langue étrangère		
UE 14 Initiation à la démarche de recherche		
Compétence C13 - Mettre en œuvre le processus d'amélioration continue de la qualité dans le cadre de ses activités		
UE 15 Démarche qualité et gestion des risques		



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Les périodes théoriques

- ❑ Enseignements dans les salles de cours de l'IFMS
- ❑ Lundi au vendredi : 8h30-17h30 (possibilité de 8h-18h)
- ❑ Mais aussi :
 - Faculté de Pharmacie
 - Euromedecine
 - Lapeyronie
 - Saint-Eloi - Gui de Chauliac
 - CHU de Nîmes ...





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Les périodes théoriques

- ❑ **Chaque UE est encadrée par deux référents : 1 Universitaire et 1 CFPPH**
 - Cours théoriques
 - Séances de TD/TP
 - Atelier de simulation
 - Travail personnel et de recherche

- ❑ **Soutien ou accompagnement :**
 - Séance non programmée pour un groupe d'étudiants
 - Permet de réviser ou approfondir certains cours





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Les périodes théoriques

- ❑ Professionnels de terrain et formateurs du CFPPH
- ❑ Evaluation des intervenants : Permet de faire évoluer les enseignements
 - ✓ Par les élèves
 - ✓ Par les formateurs





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Les modalités d'évaluation

- ❑ Les modalités d'évaluation prévoient deux sessions d'examen.
- ❑ En cas d'absence à une épreuve évaluant les unités d'enseignement, les étudiants sont admis à se présenter à la deuxième session. Dans le cas d'une deuxième absence, l'étudiant est considéré comme n'ayant pas validé la ou les unités d'enseignements du domaine de compétences concerné.
- ❑ Lorsqu'une unité d'enseignement a été présentée aux deux sessions, la note de la deuxième session est retenue.
- ❑ Une note au moins égale à 10 sur 20 est requise pour la validation d'un domaine de compétences. Au sein d'un même domaine, les unités d'enseignement dont le résultat est au moins équivalent à 8 sur 20 peuvent être compensées entre elles.
- ❑ Ne peuvent pas être compensées entre elles : Les unités d'enseignement de deux domaines différents ; Les unités d'enseignement théoriques et de formation en milieu professionnel.





DOMAINE 1 - Délivrer des produits de santé après analyse des ordonnances ou des demandes en lien avec les activités de la pharmacie à usage intérieur en transmettant des informations et des conseils nécessaires à leur bon usage et en coopérant avec les autres professionnels de santé

Compétence 1 - Délivrer des produits de santé après analyse des ordonnances ou des demandes, en utilisant les outils de sécurisation adaptés, dans le respect des exigences techniques et réglementaires, afin d'assurer l'efficacité de la prise en charge de la personne	Compétence 2 - Réaliser des bilans médicamenteux dans le cadre de la conciliation médicamenteuse aux points de transition (ville-hôpital-ville) en coopérant avec le pharmacien dans les actions de pharmacie clinique après avoir repéré les personnes éligibles et recueilli les informations dans le respect de la réglementation et à l'aide d'outils adaptés.	Compétence 3 - Conduire des entretiens ciblés de prévention, d'information et d'actions d'éducation thérapeutique de la personne dans un cadre pluri professionnel afin d'assurer un bon usage des produits de santé et une bonne observance du traitement
1.01.S1. UE Préparation et délivrance des produits de santé	1.02.S1. UE Bilans médicamenteux, conciliation des traitements médicamenteux et actions de pharmacie clinique	1.03.S1. UE prévention, information et éducation thérapeutique du patient
Ecrit individuel QCM/QROC + exercice pratique individuel (commentaire d'ordonnance)	Ecrit individuel QCM/QROC + exercice pratique individuel (conciliation / BMO)	Ecrit individuel QCM/QROC → 70% Exercice en groupe restitution période de cours → 30 %
3 ECTS	2 ECTS	4 ECTS



DOMAINE 2 - Réaliser des préparations dans un cadre hospitalier dans le respect de la réglementation, des procédures, des consignes d'hygiène, de sécurité, de radioprotection et de l'environnement

Compétence 4 - Réaliser des préparations au sein de la pharmacie à usage intérieur et des préparations radio pharmaceutiques dans le respect de la réglementation, des procédures et des consignes d'hygiène, de sécurité, de radioprotection et de l'environnement, en contrôlant la qualité des étapes de production afin de prévenir tout risque durant les opérations réalisées

Compétence 5 - Réaliser des analyses adaptées (physico chimiques, biologiques, microbiologiques et de radioactivité) pour contrôler la qualité des produits UE
Contrôles des préparations Identifier les contrôles des préparations à réaliser à chacune des étapes Utiliser des techniques de contrôle et d'analyse dans le respect de la réglementation et des règles d'hygiène et de sécurité

2.04.1.S2. UE Chimiothérapie, nutrition parentérale, préparations stériles et non stériles.

2.04.2.S1. UE Radiopharmacie et radioprotection

1.03.S1. UE Contrôles des préparations

Ecrit individuel QCM/QROC → 70%
TP → 30%

Ecrit individuel QCM/QROC

Ecrit individuel QCM/QROC

4 ECTS

3 ECTS

2 ECTS





DOMAINE 3 - Mettre à disposition des dispositifs médicaux stériles et implantables dans le respect de la réglementation, des procédures, des consignes d'hygiène et de sécurité

Compétence 6 - Mettre à disposition des dispositifs médicaux stériles et implantables en assurant le référencement, la traçabilité et l'information des utilisateurs afin de sécuriser les flux et d'en assurer un bon usage

Compétence 7 - Mettre en œuvre les étapes du processus de stérilisation des dispositifs médicaux et leur contrôle en assurant leur traçabilité et dans le respect des réglementations, du système qualité et des conditions d'hygiène et de sécurité afin d'assurer leur qualité et leur conformité aux spécifications

Compétence 8 - Contrôler l'environnement et les équipements en stérilisation afin de prévenir tout risque infectieux

3.06.S2. UE Evaluation et référentiels de bon usage des dispositifs médicaux, dispositifs médicaux stériles et implantables, circuits et référencement

3.07.S2. UE Préparation et contrôles des étapes du processus de stérilisation des dispositifs médicaux

3.08.S2. UE Prévention du risque infectieux, surveillance et contrôle de l'environnement et des équipements en stérilisation

Ecrit individuel QCM/QROC

Ecrit individuel QCM/QROC

Ecrit individuel QCM/QROC

4 ECTS

3 ECTS

2 ECTS



DOMAINE 4 - Travailler au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un but de coopération, d'organisation et de continuité de service

Compétence 9 - Gérer les flux et les stocks de médicaments, de dispositifs et fluides médicaux au sein de la pharmacie à usage intérieur et dans les stocks déportés dans les unités de soins et plateaux techniques dans le respect des procédures	Compétence 10 - Transmettre des informations et données en lien avec la personne soignée en utilisant les outils numériques, aux membres d'une équipe pluri professionnelle dans un but de coopération et de continuité de service	Compétence 11 - Accompagner les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels, dans la limite de son champ de compétences, dans le respect des personnes, en tenant compte d'éventuels besoins spécifiques de personnes en situation de handicap afin de permettre leur accueil, leur formation et le développement de compétences
4.09.S1. UE Gestion des flux et stocks de médicaments, dispositifs et fluides médicaux	4.10.S1. UE Santé publique, économie de la santé, droit et éthique, communication et travail interdisciplinaire	4.11.S1. UE Pédagogie, tutorat, projet personnel et engagement de l'étudiant 4.11.S2. UE Pédagogie, tutorat, projet personnel et engagement de l'étudiant
Ecrit individuel QCM/QROC	Ecrit individuel QCM/QROC/cas pratiques	S1 : Ecrit individuel QCM/QROC/cas pratiques S2 : Moyenne des 6 analyses de situation des périodes de pratique en milieu professionnel
2 ECTS	2 ECTS	2 ECTS (1+1)



DOMAINE 5 - Mettre en œuvre des travaux de recherche et des actions de développement de compétences dans le cadre de démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles

Compétence 12 - Analyser des données scientifiques et professionnelles afin d'optimiser sa pratique professionnelle, la qualité et la sécurité des activités réalisées

Compétence 13 - Mettre en œuvre le processus d'amélioration continue de la qualité dans le cadre de ses activités

5.12.1.S1. UE Initiation à la démarche de recherche
5.12.1.S2. UE Initiation à la démarche de recherche

5.12.2.S1. UE Anglais
5.12.2.S2. UE Anglais

1.03.S1. UE prévention, information et éducation thérapeutique du patient

S1 : Ecrit individuel lecture critique article
S2 : Exercice pratique travail de groupe (Présentation de démarche écrite + poster oral)

S1 : QUIZ + assiduité sur 10 Ecrit individuel : communication avec patient (plateforme) avec mise en vidéo sur 10
S2 : QUIZ + assiduité sur 10 Ecrit collectif poster en anglais sur 10

S1 : Ecrit individuel QCM/QROC/cas pratiques
S2 : Présentation orale d'une démarche individuelle

3 ECTS (1+2)

2 ECTS (1+1)

2 ECTS (1+1)



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Les périodes de formation en milieu professionnel

- ❑ Dans une PUI d'un établissement de santé public ou privé agréé CFPPH
- ❑ Pour les étudiants en formation continue ou VAE :
 - Une convention de stage bénévole est obligatoire et doit être signée par l'étudiant à l'arrivée en stage dans l'établissement, elle est établie entre l'établissement d'accueil et le CFPPH
- ❑ Pour les apprentis :
 - Dans son établissement : Pas de convention
 - Dans un autre établissement : Convention entre l'établissement d'accueil et l'établissement employeur établie par le CFPPH



L'affectation en milieu professionnel est validée par le formateur et le coordonnateur pédagogique



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Les périodes de formation en milieu professionnel

Périodes - durée	Lieux	Compétences obligatoires à évaluer	Compétences transversales à évaluer selon le parcours de l'étudiant
P1 - 5 semaines	PUI, dispensation, éducation thérapeutiques, conciliation médicamenteuse	C1 C2* C3* C11 C12 C13*	C9 C10 C13
P2 - 3 semaines (dont 2 obligatoires en chimiothérapies)	Chimiothérapies, préparatoires, contrôles.	C4 C5 C13*	C9 C10 C11 C12 C13
P3 - 2 semaines	Radiopharmacie, contrôles	C4 C5 C13*	C9 C10 C11 C12 C13
P4 - 2 semaines	Stérilisation	C7 C8 C13*	C9 C10 C11 C12 C13



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Les périodes de formation en milieu professionnel

Périodes - durée	Lieux	Compétences obligatoires à évaluer	Compétences transversales à évaluer selon le parcours de l'étudiant
P5 - 3 semaines dont 1 en bloc opératoire	DMS / DMI / Blocs opératoires	C6 C13*	C8 C9 C10 C11 C12 C13
P6 - 2 semaines dont 1 en service de soins	Gestion, appro, services de soins	C2* C3* C9 C13*	C10 C11 C12 C13
P7 - 3 semaines	Service sanitaire / stage prépro		C10 C11 C12 C13

C2, C3* : doit être vu soit penant le stage en PUI, soit pendant le stage en service de soins : évaluation faite par le tuteur concerné

C13* sauf si sujet qualité effectué sur une autre unité : évaluation faite par le tuteur du stage qualité.



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Le Portfolio

❑ Objectifs :

- De favoriser une analyse de votre pratique qui conduit à la professionnalisation
- De faire le lien entre la formation théorique et la pratique sur le terrain
- De suivre votre progression au regard des compétences exigées pour l'obtention du diplôme.

❑ Cet outil permet :

- D'effectuer un bilan de chaque période en milieu professionnel pour identifier les acquis, les points positifs, les difficultés et les éléments restant à acquérir
- De réaliser une auto-évaluation des compétences acquises permettant un échange avec votre tuteur.



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Le Portfolio

❑ **Ce portfolio est organisé en plusieurs parties :**

- Les domaines de compétences (page 4) ;
- La présentation des périodes de formation en milieu professionnel (page 6) ;
- Le rôle des acteurs de la formation (page 7) ;
- L'évaluation : mode d'emploi (page 8) ;
- La présentation de l'apprenant (page 9) pour vous permettre de présenter votre parcours scolaire et professionnel
- La synthèse des périodes réalisées en milieu professionnel (page 10) ;
- Le suivi de l'acquisition des compétences en milieu professionnel (à partir de la page 12) à renseigner par vous-même et le tuteur.

**DOIT ETRE REMIS AU TUTEUR DE STAGE AU DEBUT DE CHAQUE STAGE
REMIS AU SECRETARIAT A CHAQUE RETOUR DE STAGE AVEC EMARGEMENT
(LE LUNDI)**



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Les périodes de formation en milieu professionnel - Evaluation

- ❑ L'évaluation permet d'apprécier le développement des compétences de l'apprenant au regard des compétences exigées pour l'obtention du diplôme :
 - Réalisée par le tuteur sur la base d'un échange avec l'apprenant et le formateur référent
 - Elle s'appuie sur :
 - ✓ La progression au cours du stage et du niveau de formation
 - ✓ La réalisation des objectifs de stage
 - ✓ Les analyses de situation et la mise en œuvre des activités réalisées par l'apprenant
 - ✓ Les échanges avec les professionnels de proximité sur les activités réalisées par l'apprenant
 - ✓ L'observation des activités réalisées par l'apprenant
 - ✓ La description des situations par l'apprenant
 - ✓ L'échange avec l'apprenant sur les situations rencontrées
 - ✓ L'auto-évaluation réalisée par l'apprenant



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Les périodes de formation en milieu professionnel - Evaluation

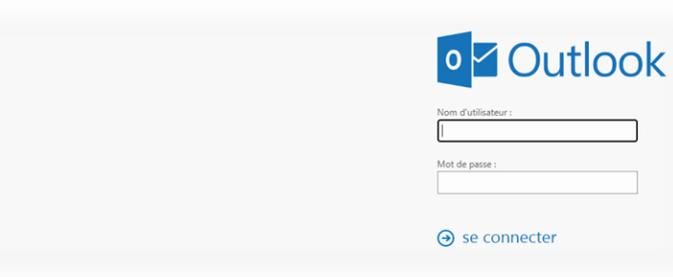
- ❑ Pour chaque compétence, l'évaluation est réalisée à partir des critères d'évaluation :
 - **Non pratiqué (NP)** : non vu et non pratiqué au cours du stage / mise en œuvre non réalisée quel qu'en soit le motif
 - **Non acquis (NA)** : mise en œuvre non conforme au regard des bonnes pratiques et des objectifs et/ou non explicité par l'apprenant
 - **Acquis (A)** : mise en œuvre en autonomie, conforme au regard des bonnes pratiques et des objectifs et explicitée au regard de la situation

*NB : *Si la période de stage s'effectue dans plusieurs établissements, et qu'elle comporte donc plusieurs tuteurs, chaque tuteur doit remplir une feuille d'évaluation avec les compétences validées.*

***Si plusieurs tuteurs permettent l'acquisition des compétences au sein d'un même établissement, la même fiche peut être co-signée*



CFPPH - PROMOTION 2024-2025



La communication - Boite mail professionnelle

- ❑ Veuillez vous rendre sur : <https://webmail.chu-montpellier.fr>
- ❑ Identifiant = matricule: 01xxxxxx (communiqué par le secrétariat)
- ❑ Mot de passe : Le mot de passe du nouvel arrivant sera « MdpJJMMAAAA!»
 - ✓ Exemple d'un agent né le 03/05/2001, son mot de passe sera « Mdp03052001! ».
- ❑ Vous devrez changer ce mot de passe initial lors de la première connexion + enrôler votre smartphone
- ❑ La politique des mots de passe du CHU est la suivante :
 - ✓ 12 caractères minimum avec au moins 1 majuscule, 1 minuscule, 1 chiffre, 1 caractère spécial.

ATTENTION: Ne doit pas contenir plus de 3 lettres à la suite de votre nom ou prénom ainsi que votre date de naissance.

** Pour le personnel du CHU de Montpellier → Pas de modification de mail*

Si besoin d'assistance informatique : 04.67.33.01.93 ou composer le « 13 » choix « 1 » depuis un poste du CHU





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

La communication - Accès Wifi

- ❑ Choisir le réseau PORTAIL-AGENTS
 - Identifiant= matricule 01XXXXXX
 - Mot de passe = le même que pour la boîte mail

- ❑ Cliquer sur connexion





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Plateforme MyKomunoté - Connexion

☐ Accès :

- <http://ife.chu-montpellier.fr/MyKv2/>
 - ✓ Info stage (date, lieux, contact)
 - ✓ Planning
 - ✓ Suivi

☐ 1ere connexion :

- ✓ Renseigner le mail professionnel
- ✓ Cliquer sur inscription

Bienvenue sur MyKomunoté
I.F.E - C.H.U de Montpellier

Adresse mail

Mot de Passe

Connexion

[Inscription](#)

[Mot de passe oublié](#)

Epsilon Informatique
© 2020



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

MyKomunoté - Planning



MENU MON TABLEAU DE BORD

Agenda de ma promo

Aujourd'hui 2 – 8 sept. 2024

Sem. 36	lun. 02/09	mar. 03/09	mer. 04/09	jeu. 05/09	ven. 06/09	sam. 07/09
09 h						
10 h	Rentrée - Présentation de la formation Salle(s) : 100 Formateur(s) : REVEL Cathy / CATTENAT Carole UE : 4.11.S1 - Pédagogie, tutorat, projet personnel et engagement de l'étudiant Gpe : Promotion entière	CM - 4.10.S1 - Communication, définition, CM - 4.10.S1 - Les concepts en santé publique et santé communautaire : prévention, promotion de la santé,	CM - 4.10.S1 - Organisation de la politique de santé publique en France Salle(s) : 100 TD - 4.10.S1 - Concevoir des actions en santé publique, utiliser des outils adaptés	CM - 4.10.S1 - Organisation des gardes et astreintes CM - 4.10.S1 - Travail interdisciplinaire : différents concepts, aspects	Présentation des stages Salle(s) : 100 Formateur(s) : REVEL Cathy / CATTENAT Carole UE : 4.11.S1 - Pédagogie, tutorat, projet personnel et engagement de l'étudiant	
11 h						
12 h						
13 h						
14 h		CM - 4.10.S1 - Economie de la santé, service de soins en santé, concepts, contexte de développement, évaluation médico-économique, différentes modalités de prise en charge des produits de santé en milieu hospitalier	CM - 4.10.S1 - Organisation et financement du système de santé : structure de l'offre publique et privée de soins TD - 4.10.S1 - Epidémiologie : Principales études, diagnostic, traitement,	TD - 4.10.S1 - Apprendre ensemble et bien organiser une équipe pluridisciplinaire, condition d'une bonne communication ... Salle(s) : 100 CM - 4.10.S1 - Ethique en santé : acteurs et principes,	Remise des diplômes Salle(s) : 024 - 024B Formateur(s) : REVEL Cathy / CATTENAT Carole	
15 h						
16 h						
17 h						

CHROME 126 I.F.E - C.H.U de Montpellier - PPH 2024-2025



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

MyKomunoté - Cours en distanciel

1. Cliquer sur le cours où il y a une petite télé

The screenshot shows a course schedule for 'Sem. 37' starting on 'Jun. 13/09'. The interface includes navigation arrows, a date selector set to 'Aujourd'hui', and a grid of course blocks. A specific course block is highlighted with a light blue background. A zoomed-in view of this block shows the following details:

- CM - Organisation et fonctionnement des établissements de santé
- Formateur(s) : REVEL Cathy
- UE : M07 - Gérer des flux et des stocks de médicaments et de dispositifs médicaux dans l'Environnement économique et réglementaire
- Gpe : Promotion entière

Below the main schedule, a white popup window displays the video link for the selected course:

Le 13/09/2021 de 13:30 à 17:30
CM - Organisation et fonctionnement des établissements de santé
Formateur(s) : REVEL Cathy
UE : M07 - Gérer des flux et des stocks de médicaments et de dispositifs médicaux dans l'Environnement économique et réglementaire
Gpe : Promotion entière
[Lien visio](#)

An 'OK' button is located at the bottom right of the popup.

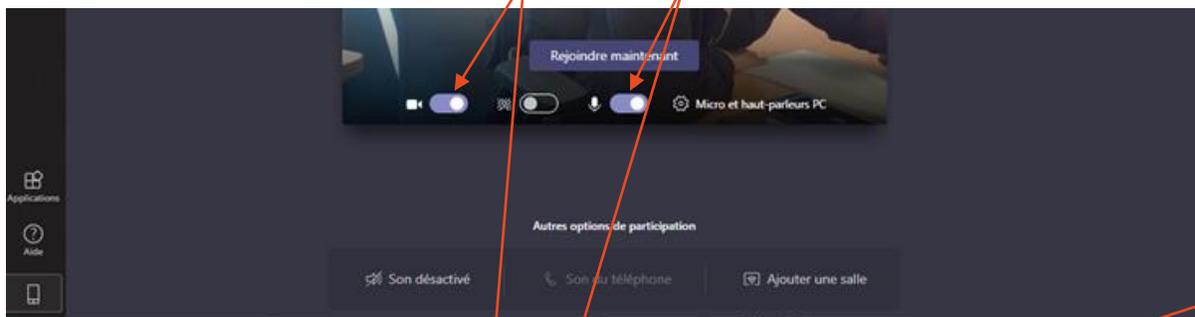
2. Cliquer sur le lien Visio



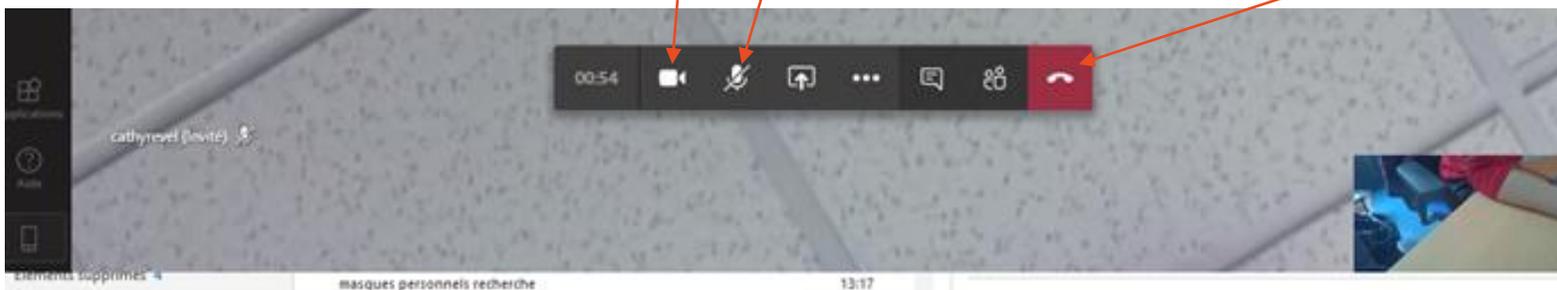
CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Teams - Cours en distanciel

Cliquer sur le logo pour activer ou désactiver
Caméra Micro



Raccrocher / terminer la réunion





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

MyKomunoté - Les périodes de formation en milieu professionnel

MENU MON TABLEAU DE BORD CÉCILE ANJOT

Stages

MES STAGES

Date	Lieu	Formateur(s) référent(s)	Nature	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	
03/05/2021 07/05/2021 14/06/2021 25/06/2021	CHU DE NIMES PHARMACIE-30029 NIMES		MOD4	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	
26/04/2021 30/04/2021 07/06/2021 11/06/2021	CHU DE NIMES PHARMACIE-30029 NIMES		MOD8	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	
01/03/2021 05/03/2021 12/04/2021 23/04/2021	CHU DE NIMES PHARMACIE-30029 NIMES		MOD6	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	
11/01/2021 15/01/2021 15/02/2021 26/02/2021	CHU DE NIMES PHARMACIE-30029 NIMES		MOD2	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

MyKomunoté - Les périodes de formation en milieu professionnel

MENU MON TABLEAU DE BORD CÉCILE ANJOT

Stages

Double cliquer sur le lieu de stage pour accéder à la fiche du service et les coordonnées des personnes à contacter

Date	Lieu	Formateur(s) référent(s)	Nature	C1	C2	C3	C4	C5	C6	C7	C8	
03/05/2021 07/05/2021	CHU DE NIMES PHARMACIE-30029 NIMES		MOD4	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	
14/06/2021 25/06/2021												
26/04/2021 30/04/2021	CHU DE NIMES PHARMACIE-30029 NIMES											
07/06/2021 11/06/2021												
01/03/2021 05/03/2021	CHU DE NIMES PHARMACIE-30029 NIMES											
12/04/2021 23/04/2021												
11/01/2021 15/01/2021	CHU DE NIMES PHARMACIE-30029 NIMES											
15/02/2021 26/02/2021												

MES STAGES

C.H. DE BEZIERS

Ou souhaitez-vous aller ?

ACCÈS FICHE SERVICE SAISIE DU CALENDRIER FERMER



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Support de cours

- ❑ Les cours seront disponibles en format PDF sur Moodle
 - <https://ent.umontpellier.fr>
 - Plateforme de l'université de Montpellier



Identifiant :

Mot de passe :

SE CONNECTER

- ❑ Cf. Procédure d'inscription (envoyée par mail le 24/07/2024)



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Plateforme Moodle

Choisir la bonne école



Cours / Formations paramédicales / IFMS du CHU Montpellier / CFPPH

CFPPH

Catégorie Plus ▾

Formations paramédicales / IFMS du CHU Montpellier / CFPPH

Rechercher des cours



Plus ▾

Tout déplier

▸ Semestre 1

▸ Semestre 2



Cours classés par semestre



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Plateforme Moodle

Moodle UM Accueil Tableau de bord Mes cours Tous les cours Aide Vidéo ENT

Formations paramédicales / IFMS du CHU Montpellier / CFPPH / Semestre 1

Rechercher des cours Plus

Tout déplier

- 1.01.S1 Préparation et délivrance des produits de santé
- 1.02.S1 Bilans médicamenteux, conciliation des traitements médicamenteux et actions de pharmacie clinique
- 1.03.S1 Prévention, information et éducation thérapeutique du patient
- 2.04.2.S1 Radiopharmacie et radioprotection
- 4.09.S1 Gestion des flux et stocks de médicaments, dispositifs et fluides médicaux
- 4.10.S1 Santé publique, économie de la santé, droit et éthique, communication et travail interdisciplinaire
- 4.11.S1 Pédagogie, tutorat, projet personnel et engagement de l'étudiant
- 5.12.1.S1 Initiation à la démarche de recherche
- 5.12.2.S1 Anglais
- 5.13.S1 Démarche qualité et gestion des risques

1.01.S1

1 = Domaine

01 = Compétence

S1 = Semestre



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Plateforme Moodle

Comment déposer un fichier → Analyse de situation



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Mischool

☐ Plateforme Anglais :

Mischool

SEPT 2024 - AOÛT 2025

- Procédure de connexion reçue par mail
- Présentation prévue le 25/09 de 14h à 15h



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Le suivi pédagogique

☐ Individuel :

- Par entretien à chaque retour de stage avec le formateur référent
- Ou à la demande du formateur, de l'élève, du tuteur de stage
- CR disponible sur MYK (double clic sur le RDV)

☐ Visite pédagogique :

- 1 à 2 visites pédagogiques sur le lieu de stage sont prévues





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Le suivi pédagogique

- ☐ Individuel :
 - Planifié sur MyK
 - Double clic sur le RDV pour voir le CR





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Les enquêtes de satisfaction

- ❑ **En cours d'année**
 - En entretien individuel
 - Par UE sur MOODLE

- ❑ **A + 3 mois après la formation**
 - Enquête sur MICROSOFT FORMS (lien envoyé par mail)





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Les réclamations

- ❑ Une réclamation consiste en « une action visant à faire respecter un droit, ou à demander une chose due, recueillie par écrit ». Une demande de service ou de prestation, une demande d'information, de clarification, ou une demande d'avis, **n'est pas une réclamation.**

- ❑ Pour ce qui concerne l'aspect pédagogique en parler à l'école, pour ce qui concerne l'aspect logistique ou autre faire une réclamation sur le site suivant:
 - [Réclamations dans le cadre d'une formation - Formation - CHU de Montpellier \(chu-montpellier.fr\)](http://chu-montpellier.fr)

- ❑ Une analyse est effectuée



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Le règlement intérieur

- ❑ Précise droits et devoirs :



- ✓ Attestation à compléter et à rendre au secrétariat



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Informations pratiques

☐ Bourses

- <https://www.laregion.fr/bourses-etudes-sanitaires-sociales>
- Code établissement à demander au CFPPH





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Formation & Handicap



Vos contacts

Pour tout renseignement, le **correspondant handicap** de votre institut de formation est là pour vous écouter.

IFMS DU CHU DE MONTPELLIER
www.chu-montpellier.fr

Logo	Nom	Adresse e-mail
IFSI	Carole LAPORTE Anne JOSUE	c-laporte@chu-montpellier.fr a-josue@chu-montpellier.fr
IFMEM	Marie-Cécile CATHARINA	marie-cecile.catharina@chu-montpellier.fr
IFAS	Marilène HUGONNET	m-hugonnet@chu-montpellier.fr
IFA	Marie-Françoise PERRIN	mariefrancoise.perrin@chu-montpellier.fr
CFPPH	Cathy REVEL	c-revel@chu-montpellier.fr
IADE	Laetitia CLABE-LEVERE	l-clabe@chu-montpellier.fr
IBODE	Laetitia CLABE-LEVERE	l-clabe@chu-montpellier.fr
PUER	Catherine LORENT	c-lorent@chu-montpellier.fr
IFCS	Agnès ALDEBERT	agnes-aldebert@chu-montpellier.fr

FORMATION ET HANDICAP, C'EST POSSIBLE !

Vous avez besoin d'aménagements dans le cadre de votre cursus de formation ou pour passer des épreuves ?

Vous présentez un handicap du fait de troubles moteur, sensoriel, psychique, de troubles intellectuels et cognitifs, etc... ou un problème de santé nécessitant des dispositions particulières ? Dès la rentrée, contactez votre **correspondant handicap** qui évaluera vos besoins pour mieux vous accompagner

Le correspondant handicap vous accompagne tout au long de votre parcours de formation et/ou d'examens dans le cadre des dispositifs suivants :

- Accompagnement pédagogique : numérisation et/ou adaptation des supports de travail, reformulation des consignes
- Matériel spécifique : ordinateur, logiciels spécifiques
- Aménagements relatifs aux examens : Tiers-temps, aménagement des horaires
- Accessibilité : visite et repérage des locaux, accès du site
- Pour toutes questions, n'hésitez pas à prendre contact avec votre correspondant handicap

L'équipe pédagogique est sensibilisée et attentive à la situation du handicap. Elle vous accompagne au quotidien et s'attache à mettre en œuvre les aménagements correspondants à votre situation.

Le saviez-vous ?

Un délai est nécessaire à la mise en place de tout aménagement. Il est donc impératif d'anticiper vos demandes auprès de votre correspondant handicap dès la rentrée pour pouvoir bénéficier de vos aménagements durant votre cursus ou examens.

Comment bénéficier d'un aménagement ?



Si vous êtes en situation de Handicap ou si vous nécessitez un accompagnement ou aménagement spécifique, (dyslexie, diabète insulino-dépendant, audition, visuel...).

Merci de vous signaler auprès du référent Handicap de votre école.



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Centre de documentation

- ❑ Situé au niveau 0 en dessous de la cafétéria
 - Ouvert à tous les étudiants et au personnel du CHU
 - Prêt de livre
 - Accès informatique





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

La restauration

☐ Cafétéria au niveau 1

- ✓ Micro onde disponibles
- ✓ Salle de repas
- ✓ Point eau
- ✓ Réduction pour les élèves
- ✓ Demi tarif sur les invendus de 15h à 16h

☐ Self sur le site de Lapeyronie

- ✓ Carte de self à charger sur place (cout moyen 4 euros entrée, plat, dessert)
- ✓ Possibilité plat du self à la cafétéria 1,98 euros le plat +pain





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

La médecine préventive

- ❑ Médecin préventif à l'IFMS au 1er étage
 - Convocation sur RDV (sauf pour les apprentis et VAE)
 - Disponible en cas de besoin

- ❑ Centre de soins universitaire
 - Cf. plaquette tableau affichage secrétariat





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Les activités sportives - ASCH site de la Colombière



- ❑ **Pour la remise en forme :**
 - Gymnastique douce "PILATES, CHIBALL et SWISS BALL".

- ❑ **Pour ceux qui veulent bouger et transpirer :**
 - Des cours de ZUMBA, STEP, BODY SCULPT...

- ❑ **Un espace Cardio bien équipé :**
 - Cardio-training, tapis de courses, elliptiques, vélos, steppeurs, bancs de musculation, haltères,).



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Les projets solidaires de l'IFMS

- ❑ **Armoires solidaires :**
 - Dans le hall d'accueil

- ❑ **Epicerie solidaire :**
 - Dans le hall d'accueil

- ❑ **Invendus de carrefour city :**
 - Avenue du Père Soulas à 21h00

L'EPICERIE SOLIDAIRE

- IFSI
- IFA
- IFMEM
- IBODE
- Ecole de péricultrices
- IADE
- CFPPH
- IFCS
- IFAS

Tout le monde peut approvisionner les armoires et ou s'y servir !

Hall d'entrée de l'IFMS

Grâce à notre partenariat avec Hop Hop Food et Carrefour City, vous pouvez aussi récupérer des invendus tous les jours à partir de 21h avec le code :

PRODUITS D'HYGIENE ET D'ENTRETIEN

PRODUITS ALIMENTAIRES

PRODUITS NON PÉRISSABLES, PROPRES ET NON ENDOMMAGÉS.

CHU MONTPELLIER



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Les documents à fournir

- ❑ **Tous les étudiants :**
 - ✓ Attestation AFGSU2
 - ✓ Attestations : lecture RI et projet pédagogique, droit à l'image, saisie données personnelles
 - ✓ Personne à contacter en cas d'urgence
 - ✓ Attestation responsabilité civile
 - ✓ Copie Diplôme Préparateur en pharmacie ou attestation de réussite pour les nouveaux diplômés
 - ✓ Frais d'inscription (sauf VAE, Apprentis et si pris en charge par établissement): Chèque de 175 euros à l'ordre du « TP CHU de Montpellier régie 44 »

- ❑ **FI/FC: Financement Pôle emploi :**
 - ✓ Attestation inscription pôle emploi (n° identifiant, date inscription)

- ❑ **Apprentis :**
 - ✓ Certificat aptitude



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Les documents remis

- ❑ Documents remis :
 - ✓ Portfolio
 - ✓ Carte self/parking
 - ✓ Info personnelles: mail/matricule
 - ✓ Carte d'étudiant - certificat de scolarité

- ❑ Documents disponibles sur plateforme :
 - ✓ Règlement intérieur
 - ✓ Arrêté du 2 août 2006 et du 31 juillet 2024 relatif à la formation
 - ✓ Projet pédagogique
 - ✓ Guides pratiques IFMS (centre de doc, numéro utile)
 - ✓ Guide utilisation (MYK, ...)
 - ✓ Portfolio: Période de stage vierge (évaluation)
 - ✓ Ce support power point de présentation + celui des stages



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Les indispensables

- ✓ Ordinateur avec logiciel Word, Excel, power point ou équivalent
- ✓ Accès internet (visio, cours en ligne....)
- ✓ Calculatrice scientifique si possible (fonction log) pour la radiopharmacie
- ✓ Blouse pour les périodes pratiques et les TP
- ✓ Sabots (module radiopharmacie, pharmacotechnie, stérilisation)





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Les modalités de communication

- ✓ Par les délégués
- ✓ Tableau affichage couloir secrétariat
- ✓ Boite retrait/dépôt à côté du secrétariat
- ✓ Dépôt Portfolio (émargement obligatoire)
- ✓ Groupe FACEBOOK fermé
 - Annonces
 - Informations professionnelles





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Les consignes d'évacuation

- ✓ Déclenchement de l'alarme incendie
- ✓ Regroupement au niveau des panneaux sur la pelouse devant l'entrée générale de l'IFMS
- ✓ Attention ne pas bloquer les accès aux secours (route....)
- ✓ Délégués s'assurent que tout le monde est présent lors du rassemblement





CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Les consignes de confinement - Menace terroriste



- ✓ La décision de confinement prise par le responsable de l'établissement
- ✓ Si diffusion d'un message à l'attention du public, il faudra :
 - ✓ Bloquer les portes avec des moyens de fortune ;
 - ✓ Eteindre les lumières ;
 - ✓ S'éloigner des portes et fenêtres ;
 - ✓ S'allonger au sol ;
 - ✓ Faire respecter le silence (mode silence des téléphones).
- ✓ Recommander aux personnes de rassurer leur entourage par message, plutôt que par conversation téléphonique (risque de saturation), et d'éviter de diffuser sur les réseaux sociaux des informations en temps réel.



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Les attestations de présence

- ❑ Emargement matin et soir
- ❑ Attention apprentissage (2 feuilles d'emargement à signer)
 - ✓ Le secrétariat établit une attestation de présence tous les mois. Document à fournir à votre établissement en cas de financement pour les remboursements



CFPPH - PROMOTION 2024-2025



Les absences

RAPPEL : les périodes théoriques et pratiques sont obligatoires.

- ❑ Si absence prévenir le plus tôt possible:
 - CFPPH par téléphone au 04 67 33 88 11 ou par mail et lors des stages prévenir également le maitre de stage et tuteur de stage

ET FOURNIR UN JUSTIFICATIF / CERTIFICAT MEDICAL
Attention franchise de 70 h soit 10 jours pour l'ensemble de la formation.

Les accidents de travail / trajet

- ❑ Contacter CFPPH par téléphone au 04 67 33 88 11 ou par mail et lors des stages prévenir également le maitre de stage et tuteur de stage
 - Document CERFA a faire remplir



CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Infos pratiques

- ❑ Covoiturage (envoyer un mail en indiquant le covoiturage en semaine et celui en weekend)
- ❑ Ranger la salle de classe (table comme indiqué)
- ❑ Laisser propre les locaux
- ❑ Fumer dans les parties autorisées (interdit dans le patio)
- ❑ Passer par le secrétariat pour voir la formatrice ou la directrice
- ❑ [Vidéo de sensibilisation aux réseaux sociaux](#)



RESPECT

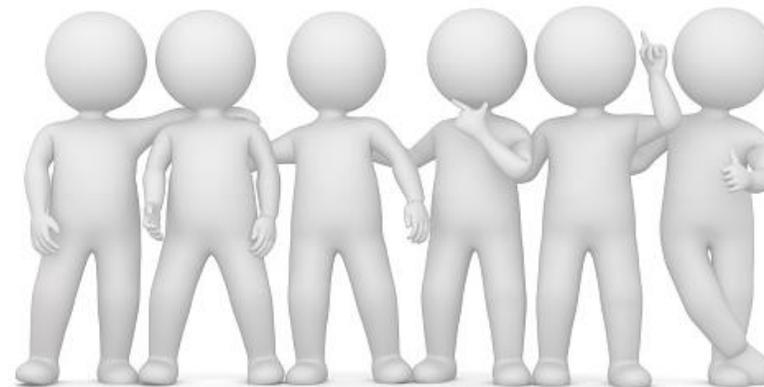




CFPPH - PROMOTION 2024-2025

Séminaire d'intégration

- ❑ Lundi 9 septembre de 10h à 12h
 - Activités en groupe pour apprendre à se connaître et à connaître son environnement
 - Repas des spécialités « auberge espagnole » :
 - ✓ Chaque étudiants apporte une spécialité de sa région



BONNE RENTREE A TOUS !